

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 23 FEVRIER 2018**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -
MM. Henri COSENZA - Francis GRAÖ - François GRECO – Serge VASELLI – Antoine PES -

Conseillers absents : MM. Lionel VOGEL – Armel AÏTA – Bernard BATIFOULIER -

Absents représentés : M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Mme Martine GRECO -

Secrétaire de séance : M. Francis GRAÖ -

Début de séance : 14 h 30

Fin de séance : 14 h 52

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de retirer une délibération de l'ordre du jour. Il s'agit de la 5^{ème} délibération concernant les travaux de réfection de la voirie, Place de l'Horloge. En effet, la commune est en attente d'un devis, pièce indispensable à l'élaboration du dossier de demande de subvention.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité des membres présents, prennent la décision de retirer cette question de l'ordre du jour de cette séance du conseil municipal.

DELIBERATIONS

2018/06 RESILIATION DU BAIL DE MADAME SABINE OGNARD

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder à la résiliation du contrat de location avec Madame Sabine OGNARD et de la dispenser exceptionnellement, de 2 mois de préavis ;

2018/07 AVENANT N°01 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant à la convention d'objectifs et de financement tel que présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à le signer ;

**2018/08 REFECTION INTERIEURE ET EXTERIEURE DE L'EGLISE SAINT PIERRE :
DEMANDE DE SUBVENTION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de réfection intérieure et extérieure de l'Eglise Saint Pierre, tel que présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à solliciter les aides financières correspondantes auprès de l'état (DETR), afin d'alléger la part communale ;

**2018/09 REFECTION DE LA COUR DE L'ECOLE PRIMAIRE : DEMANDE DE
SUBVENTION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de réfection de la cour de l'école primaire, tel que présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à solliciter les aides financières correspondantes auprès du Département (amendes de police), afin d'alléger la part communale ;

2018/10 PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE REVISE (SCOT)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable au projet SCOT arrêté par DLVA à condition que plusieurs corrections soient apportées à ce document ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

**N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre,
Monsieur le Maire clôture la séance à 14 h 52.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 23 février 2018

**Le secrétaire de séance,
Monsieur Francis GRAÖ**

**Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le
02 mars 2018 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique,
conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 23 février 2018

**Le Maire
François GRECO**